



Enlever des meubles de cuisine

Par **Siouze**, le **24/01/2019** à **10:26**

Bonjour, Est ce qu'un locataire peu enlever les meubles de cuisine qu'il à fixé au mur après avoir enlevé ceux qui étaient présent à son arrivé. Et s'il ne peu pas remettre les vieux meubles (s'il ne les a pas conservé) Merci

Par **Visiteur**, le **24/01/2019** à **16:31**

Bonjour Tout à fait, à condition de restituer le logement dans l'exact état dans lequel il était lors de votre arrivée, donc remettre les meubles d'origine.